

ORIENTATION / DEBOUCHES / STAGES

Par **tendredouleur**, le **03/09/2019** à **19:11**

Bonjour, je suis en troisième année de droit et comme vous pouvez tous vous en douter c'est une année décisive. Toutefois j'ai quelques questions auxquelles je n'ai pas vraiment trouvé de réponse à part des " on dit " qui diffèrent en fonction des personnes à qui j'ai parlé.

Ma première question concerne les stages, j'ai l'intention d'en faire un cette année et j'aimerais savoir vers où me diriger pour un stage dans le domaine du droit public ? Dois-je m'orienter exclusivement vers les mairies ? Y a t-il d'autres organismes ou institutions à qui je pourrais envoyer des lettres ?

Ma seconde question concerne les voies empruntées et leurs débouchés... Je suis intéressé par le droit public de façon générale mais les droits de l'homme m'intéressent particulièrement et on m'a dit que ce n'était pas la peine en France car très peu de débouchés... y a t-il des secteurs plus accessibles que d'autres ?

Par ailleurs, y aurait-il des étudiants en droit fiscal qui pourraient partager leur expérience car cette spé m'a l'air très attrayante mais n'étant pas très brillant en mathématiques me voilà un peu hésitant quant à ce choix de parcours par crainte d'obtenir de trop mauvais résultats pour continuer...

Voilà toutes mes questions, j'espère avoir quelques réponses et je vous remercie déjà par avance car très souvent je ne parviens pas à trouver sur le site comment répondre à vos messages, et je m'en excuse par avance. Merci beaucoup

Par **LouisDD**, le **03/09/2019** à **19:37**

Salut

Pour un stage en droit public :

- mairie
- conseil départemental
- tribunal administratif
- cabinet d'avocats spécialisés en droit public (si si ça existe)
- cour régionale des comptes

-...

Pour ce qui est des débouchés je n'en ai aucune idée pour le domaine que vous indiquez... et encore moins de comment vous pourriez être fixé...

Pour ce qui est du droit fiscal, pas besoin d'être un as en maths ça reste des multiplications des soustractions additions et divisions, le plus dur restant de savoir sur quoi appliquer ces opérations (calcul d'une base imposable etc...) et dans quel ordre...

Par **tendredouleur**, le **04/09/2019** à **21:37**

Merci beaucoup pour votre réponse !!!